



Formation

Animer et coordonner un projet de vie sociale et partagée

en habitat inclusif



ANIMATEUR COORDINATEUR EN HABITAT INCLUSIF

Un nouveau métier

« L'animateur coordinateur de la vie sociale et partagée, financé par l'aide à la vie sociale et partagée, joue un rôle de chef d'orchestre du vivre ensemble, non seulement entre les habitants mais aussi entre les habitants et leur environnement, leurs voisins, proches, les services de proximité, etc. » CNSA



La formation est cruciale pour le métier d'animateur coordinateur en habitat inclusif, car elle permet de **développer les compétences** nécessaires pour répondre aux besoins spécifiques des habitants tout en favorisant leur autonomie et leur inclusion sociale.

Les animateurs coordinateurs doivent notamment posséder une connaissance approfondie des différentes formes de handicap, des techniques de communication adaptées, ainsi que des méthodes d'animation et de gestion de groupe.

92 animateurs/coordonateurs formés depuis 2022

La formation leur offre également **un kit outils complet** pour gérer les situations de conflit et promouvoir une atmosphère conviviale et respectueuse.

En outre, elle leur permet de se familiariser avec les réglementations et les bonnes pratiques en matière de sécurité et de bien-être. Ainsi, une formation solide permet de faciliter le bien-être des habitants et l'efficacité des actions menées au sein de l'habitat inclusif.



Vous êtes animateur coordinateur de vie sociale et partagée en habitat inclusif et vous avez besoin d'outils concrets pour réaliser vos missions ?

ANIMER ET COORDONNER UN PROJET DE VIE SOCIALE ET PARTAGÉE

en habitat inclusif



PUBLIC CIBLE

Animateur coordinateur
habitat inclusif



PRÉREQUIS

Aucun



DURÉE

3 jours en présentiel
(21 heures)



COÛT

1 590€ TTC
(non assujetti à la TVA)

Prise en charge possible par
les OPCO et France Travail



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Identifier le fonctionnement de l'habitat inclusif et son écosystème.
- Comprendre les missions d'animation et de coordination et leurs limites.
- Traduire le projet de vie sociale et partagée en charte et activités.
- Mettre en œuvre le projet de vie sociale et partagée de la phase de préouverture jusqu'à la vie quotidienne dans un habitat inclusif.
- Évaluer la pertinence des actions mises en place et les ressources à mobiliser.

APTITUDES DEVELOPPEES

- **Comprendre** les enjeux du projet de vie sociale et partagée dans un projet d'habitat inclusif
- **Identifier** le rôle de l'animation dans l'écosystème de l'habitat inclusif
- **S'initier** à l'ingénierie partenariale, sociale et financière

MÉTHODES

PÉDAGOGIQUES UTILISÉES

- Alternance d'apports théoriques et pratiques Partages d'expérience
- Ateliers de réflexion en sous-groupe
- Groupes de 10 personnes maximum
- Remise d'un classeur avec outils pédagogiques Accès à un espace extranet en ligne
- Évaluation au début, pendant et en fin de formation (mises en situation, QCM, grille d'auto-évaluation)



NOS PROCHAINES DATES DE FORMATION

Devis sur demande pour de la formation en intra, à partir de 6 personnes

Les 22, 23 et 24 octobre 2025 à Paris
Les 4, 5 et 6 février 2026 à Mulhouse
Les 20, 21 et 22 mai 2026 à Mulhouse

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap

Nous contacter : 09.72.57.57.96 - formations@familles-solidaires.com

ANIMER ET COORDONNER UN PROJET DE VIE SOCIALE ET PARTAGÉE



Première journée

- Présentation du contexte et des enjeux politiques, démographiques et sociétaux de l'habitat inclusif.
- Identification des caractéristiques de l'habitat inclusif.
- Identification du cadre législatif autour de l'habitat inclusif et ses évolutions contemporaines.
- Compréhension de la place du projet de vie sociale et partagée comme élément central dans l'élaboration des politiques publiques.
- Spécification des modalités de financement de l'animation de vie sociale et partagée.

Deuxième journée

- Présentation du contexte d'émergence de la vie sociale et partagée dans l'habitat intermédiaire collectif.
- Définition du projet de vie sociale et partagée et Identification des critères d'évaluation de l'intensité d'une vie sociale et partagée dans l'habitat inclusif.
- Cartographie des missions de l'animation de vie sociale et partagée et limites de la fonction.
- Méthodologie d'élaboration de la charte de vie sociale et partagée (temporalité, acteurs, révision).

Troisième journée

- Traduction du projet de vie sociale et partagée en activités quotidiennes.
- Identification des partenaires de l'animation et initiation aux relations et dynamiques partenariales.
- Initiation à la réalisation d'un budget financier, à l'ingénierie de demande de subvention et à la réalisation de bilans à destination des partenaires financiers.
- Méthodologie de gestion des situations complexes (décès, hospitalisation, non adhésion d'un habitat au projet de vie sociale et partagée...).